

## SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901  
Siège social : 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS  
SIRET : 404995110 00032

### Rapport de gestion du Conseil d'administration A l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2013

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.  
Les comptes annuels 2012 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

#### 1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/11	31/12/12
<b>Immobilisations. corporelles</b>	6 061	4387
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>6 061</b>	<b>4387</b>
Avances et acomptes sur commandes	270 071	217 981
Usagers et comptes rattachés	143 553	208 101
Autres créances	314 249	189 659
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 461 998	3 917 933
Charges constatées d'avance (3)	1 353	1 043
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>4 189 872</b>	<b>4 533 674</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 197 286</b>	<b>4 539 105</b>

Bilan Passif	31/12/11	31/12/12
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	1 713 056	1 949 232
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>236 176</b>	<b>132 069</b>
Ecart de réévaluation	28 158	28 158
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>	<b>2 395 418</b>	<b>2 527 487</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>1 410 157</b>	<b>1 423 730</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 749	450 699
Dettes fiscales et sociales	135 002	112 229
Autres dettes	10 960	24 960
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>391 711</b>	<b>587 888</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 197 286</b>	<b>4 539 105</b>

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumé dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/11	31/12/12
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>2 892 236</b>	<b>2 901 367</b>
Autres achats et charges externes	2 437 988	2 521 140
Impôts, taxes et versements assimilés	4 287	4 151
Salaires et traitements	110 676	118 126
Charges sociales	45 115	49 479
Dotations aux amortissements	2 552	18 355
Autres charges	10 613	58 683
<b>TOTAL Charges</b>	<b>2 611 230</b>	<b>2 769 934</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>281 006</b>	<b>131 433</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>63 673</b>	<b>77 150</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-376</b>	
Impôts sur les bénéfices	110 035	62 942
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	770 306	707 428
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	768 397	721 000
<b>EXCEDENT</b>	<b>236 176</b>	<b>132 069</b>

## **2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

### **2.1 Membres de la SFD**

Le nombre de membres est globalement stable avec 1.260 membres (1.232 en 2009, 1.244 en 2010 et 1272 en 2011). Il y a eu, en 2012, 47 nouveaux membres, 35 radiations et 61 membres sont dispensés de cotisation. Les membres à jour de leur cotisation sont au nombre de 815, soit un taux de 68%. Cette diminution du nombre des cotisants tient au fait d'une majoration de la cotisation incluant dorénavant l'abonnement à Diabetes & Metabolism et à MmM. Il est vraisemblable que l'habitude prise, nous retrouvons les chiffres antérieurs qui dépassaient 80%.

La branche « Paramédical » compte toujours près de 500 membres.

### **2.2 Revenus de l'association**

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 901 367 € contre 2 892 236 € en 2011 et 2 600 404 € en 2010. Les revenus 2012 sont constitués par :

Congrès de Nice	2 388 464 €
Symposiums	244 030 €
Subventions	100 809 €
Journées Thématiques	84 242 €
Cotisations	42 862 €
JETD 2012	32 372 €
Recettes diverses	671 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 857 449 €

### **2.4 Congrès de Nice 2012**

Le congrès 2012 s'est déroulé à Nice au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est stable par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Nice s'élève à 1 034 497 € contre 1 050 654 € pour celui de Genève, 1 057 890 € pour le congrès de Lille et 809 054 € pour celui de Strasbourg.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2012 comme suit :

<b>Postes</b>	<b>Charges / Dépenses</b>	<b>Produits / Recettes</b>
Locations des espaces	265 918 €	
Prestations techniques	131 158 €	
Installation générale / maintenance	202 400 €	
Editions / brochures	53 890 €	
Site internet	9 405 €	
Promotion du congrès	33 637 €	
Invités / orateurs / bourses	98 135 €	
Frais de personnel	129 459 €	
Restauration / Festivités / Evénements	109 793 €	
Prestations congressistes	22 864 €	
Honoraires divers	278 994 €	
Frais bancaires	5 259 €	
Droits d'inscription		621 348 €
Ventes déjeuners		38 655 €
Ventes de surface		1 158 600 €
Parrainage et publicités		522 641 €
Recettes annexes		2 592 €
Sponsoring		31 575 €
<b>Total</b>	<b>1 340 912 €</b>	<b>2 375 411 €</b>
<b>Résultat du congrès</b>	<b>1 034 497 €</b>	

### 2.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2012 se présentent comme suit :

<b>TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES</b>				
SITUATIONS	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Recherche	1 400 000	707 428	721 000	1 413 573
Subvention Lilly	7 875			7 875
Programme group	2 282			2 282
<b>TOTAL</b>	<b>1 410 157</b>	<b>707 428</b>	<b>721 000</b>	<b>1 423 729</b>

Les fonds dédiés à la recherche correspondent à une partie du résultat des congrès. En effet, l'association SFD reçoit des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète. Cependant, les fonds dédiés constatés à la clôture des comptes de l'exercice, sont plafonnés aux allocations « Recherche » prévues pour les deux années à venir, 2013 et 2014, soit environ 1 400 K€.

Au cours de l'exercice 2012, la SFD a engagé un peu plus de 700 000 € d'allocations de recherche sur ses fonds propres.

### 2.4 Trésorerie

Au 31 décembre 2012, l'association dispose d'une trésorerie de 3 917 933 € supérieure à celle observé au 31 décembre 2011 qui était de 3 461 988 € en raison du versement complémentaire du résultat du congrès de Genève qui a eu lieu en janvier 2012. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur livret rémunéré.

### 2.3 Résultat financier au 31.12.2012

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 77 150 € pour 2012.

### **3. AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 132 069 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 1 949 232 € sera donc de 2 081 301 €.

### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

### **5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2012, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2013. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront remplacés respectivement par le vice président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint à savoir :

Professeur André Scheen : Président  
Professeur Samy Hadjadj: Secrétaire Général  
Professeur Bernard Bauduceau : Trésorier

### **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est parvenu à son terme

### **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2013, l'association aura pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice permettront de maintenir les fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permettra un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD aura lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et permettra de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Les premières bourses devraient être attribuées avant la fin de l'année 2013.

En tant qu'organisme Fondateur La SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € en 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans.

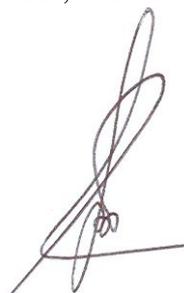
Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD fournira à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours de l'année 2012.

## **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan en dehors des conséquences de la parution de la loi « Xavier Bertrand » qui complique les relations entre les firmes et la SFD. En particulier, un certain nombre d'industriels ne peuvent plus, pour des raisons réglementaires, délivrer des bourses et des subventions. Ce fait rend a posteriori la création de la Fondation encore plus indispensable.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Fait à Paris, le 10 mars 2013



Le Trésorier adjoint  
Professeur Bernard Bauduceau